



# Développement économique de l'industrie alimentaire en Wallonie

Rapport économique annuel 2022

# Contenu

Chiffre d'affaires  
Investissements  
Commerce extérieur  
Emploi  
Employeurs  
Valeur ajoutée  
Compétitivité  
Offres d'emplois

# Chiffres-clés 2022



## CHIFFRE D'AFFAIRES

**10,5** milliards €  
**+18,1%**



## INVESTISSEMENTS

**499** millions €  
**+3,4%**



## EMPLOIS

**25.298**  
**+3,3%**



## EQUIVALENTS TEMPS PLEIN

**20.708**  
**+5,8%**



## EMPLOYEURS

**1.648**  
**+0,6%**



## EXPORTATIONS

**6,0** milliards €  
**+22,8%**



## IMPORTATIONS

**4,0** milliards €  
**+12,5%**



## BALANCE COMMERCIALE

**1,9** milliards €  
**+52,2%**

# Résumé

## Chiffre d'affaires

L'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Wallonie (20,2 % du chiffre d'affaires total)

43 % seulement du chiffre d'affaires provient du marché belge

Le chiffre d'affaires en volume replonge

## Investissements

L'industrie alimentaire réalise un quart des investissements industriels

Les investissements repassent au-dessus de leur niveau pré-covid

L'intensité en investissements tombe en-deçà de son niveau de 2020

## Commerce extérieur

Balance commerciale positive de 1,9 milliard € (+52 % par rapport à 2021)

61% des exportations vers les pays voisins (FR, NL, DE, LU)

L'Indonésie est le premier pays d'exportation hors UE et GB

## Emploi

En 5 ans, 3 000 jobs ont été créés par l'industrie alimentaire wallonne

L'industrie alimentaire est le plus gros employeur industriel en Wallonie (1 emploi sur 5)

Le volume d'emploi dans le reste de l'industrie manufacturière n'a toujours pas retrouvé son niveau pré-covid

# Résumé

## Employeurs

95 % des employeurs comptent moins de 50 travailleurs

31 % des employeurs de l'industrie alimentaire belge se trouvent en Wallonie

## Valeur ajoutée

L'industrie alimentaire est le 2<sup>ème</sup> secteur manufacturier en termes de valeur ajoutée de l'industrie, derrière la pharma

La valeur ajoutée de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 16 % depuis 2016

Le reste de l'industrie accuse une baisse de valeur ajoutée de 0,9 % en 2021

## Compétitivité

Une heure de travail coûte 1/4 de plus en Belgique que dans les pays voisins

En 5 ans, les décisions politiques ont augmenté la facture d'électricité des entreprises alimentaires de 46 %

L'industrie alimentaire wallonne contribue pour 1,9 milliard € aux finances publiques

## Offres d'emploi

Les profils techniques sont les plus demandés

Le nombre d'offres d'emplois dans l'industrie alimentaire reste à un niveau très élevé

Le Forem a reçu chaque jour plus de 2 nouvelles offres d'emploi comme opérateur de production

# Chiffre d'affaires



**€ 10,5**  
milliards



**+18,1 %**  
en 2022

## Fort rebond

### Points à retenir

L'industrie alimentaire est le plus grand secteur industriel de Wallonie (20,2 % du chiffre d'affaires total)

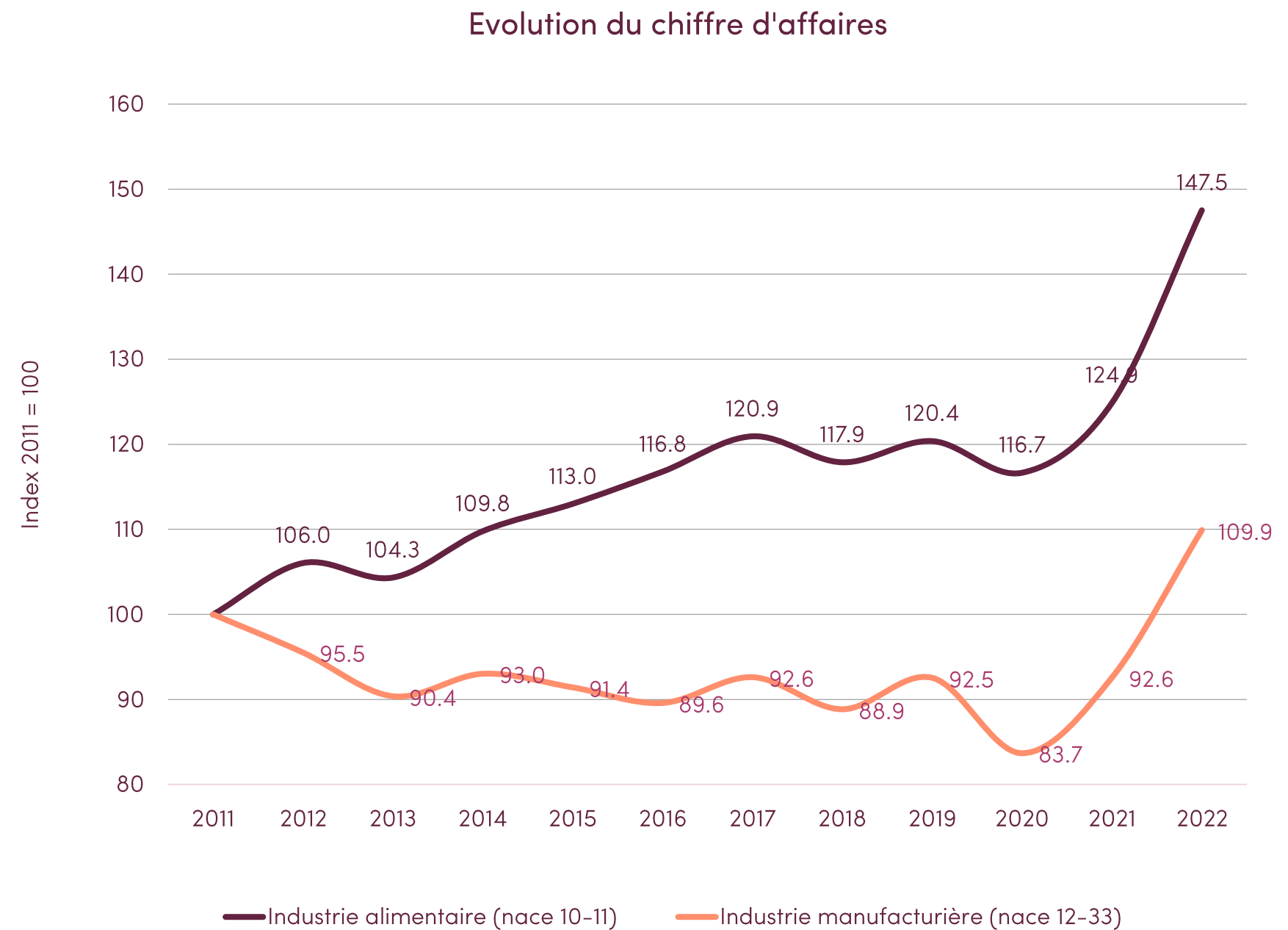
43 % seulement du chiffre d'affaires provient du marché belge

Le chiffre d'affaires en volume replonge

# Chiffre d'affaires en forte hausse

La crise du coronavirus, et les mesures sanitaires qui ont été prises, avaient impacté négativement l'industrie alimentaire wallonne. Ainsi, son chiffre d'affaires avait diminué de 3,1 % en 2020, pour atteindre 8,27 milliards d'euros. Cependant, dès l'année suivante, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire est fortement reparti à la hausse. Et le rebond en 2021 (+7,0 %) s'est poursuivi et même amplifié en 2022 (+18,1 %). Cette hausse exceptionnelle est uniquement le fait d'un effet prix. En effet, les entreprises ont été obligées, pour leur survie, de répercuter une partie de l'augmentation exponentielle des coûts de production (matières premières, énergie, emballages, transport).

Par rapport au reste de l'industrie manufacturière, l'industrie alimentaire ré-affirme en 2022 son rôle prépondérant puisque sa part dans le chiffre d'affaires industriel wallon est toujours au-delà des 20%.



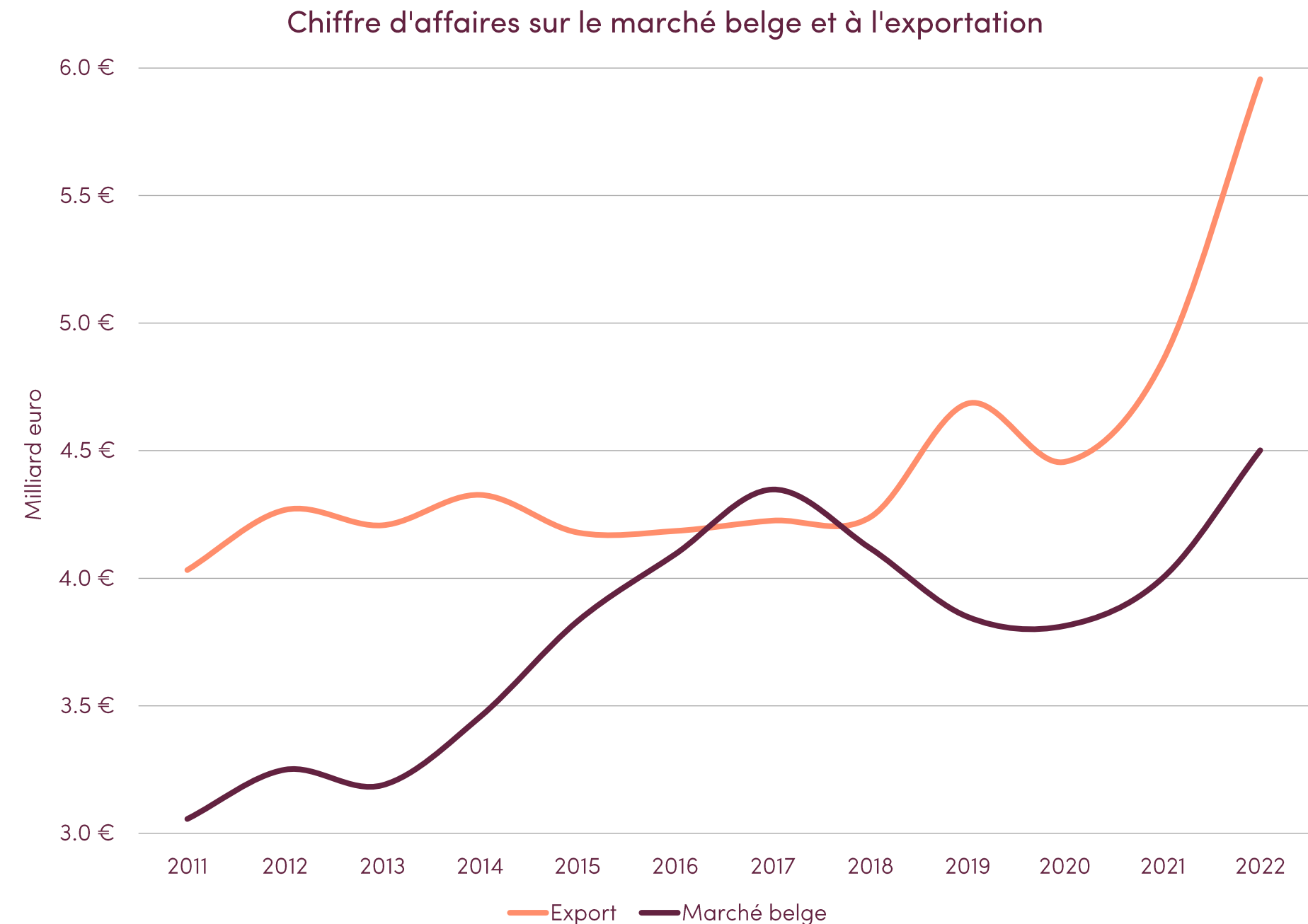
Source : Statbel

# Le marché belge en croissance relativement faible

On constate que le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie alimentaire wallonne sur le marché belge a connu une belle progression jusqu'en 2017, avec des taux de croissance annuel au-delà des 6 %. Par contre, entre 2017 et 2020, le marché belge se présente en net recul. En 2021, le marché belge reprend quelques couleurs (4,9 %), mais la progression est néanmoins nettement moins forte que celle des exportations (8,9 %). Cette croissance plus faible est encore plus marquée en 2022 (12,5 % et 22,8 % respectivement).

Les achats transfrontaliers expliquent certainement en partie cette croissance plus faible sur le marché belge. En effet, en 2022, les achats alimentaires effectués par des Belges en France ont progressé de 59 % par rapport à 2021 et sont supérieurs de 28 % à leur niveau de 2019.

En termes de part dans le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne, le marché belge était passé de 43,1 % en 2011 à 50,7 % en 2017. Cette part repasse ensuite sous la barre des 50 % pour s'établir en 2022 à son point le plus bas en 10 ans (43,0 %).



Source : Statbel, BNB, calculs propres

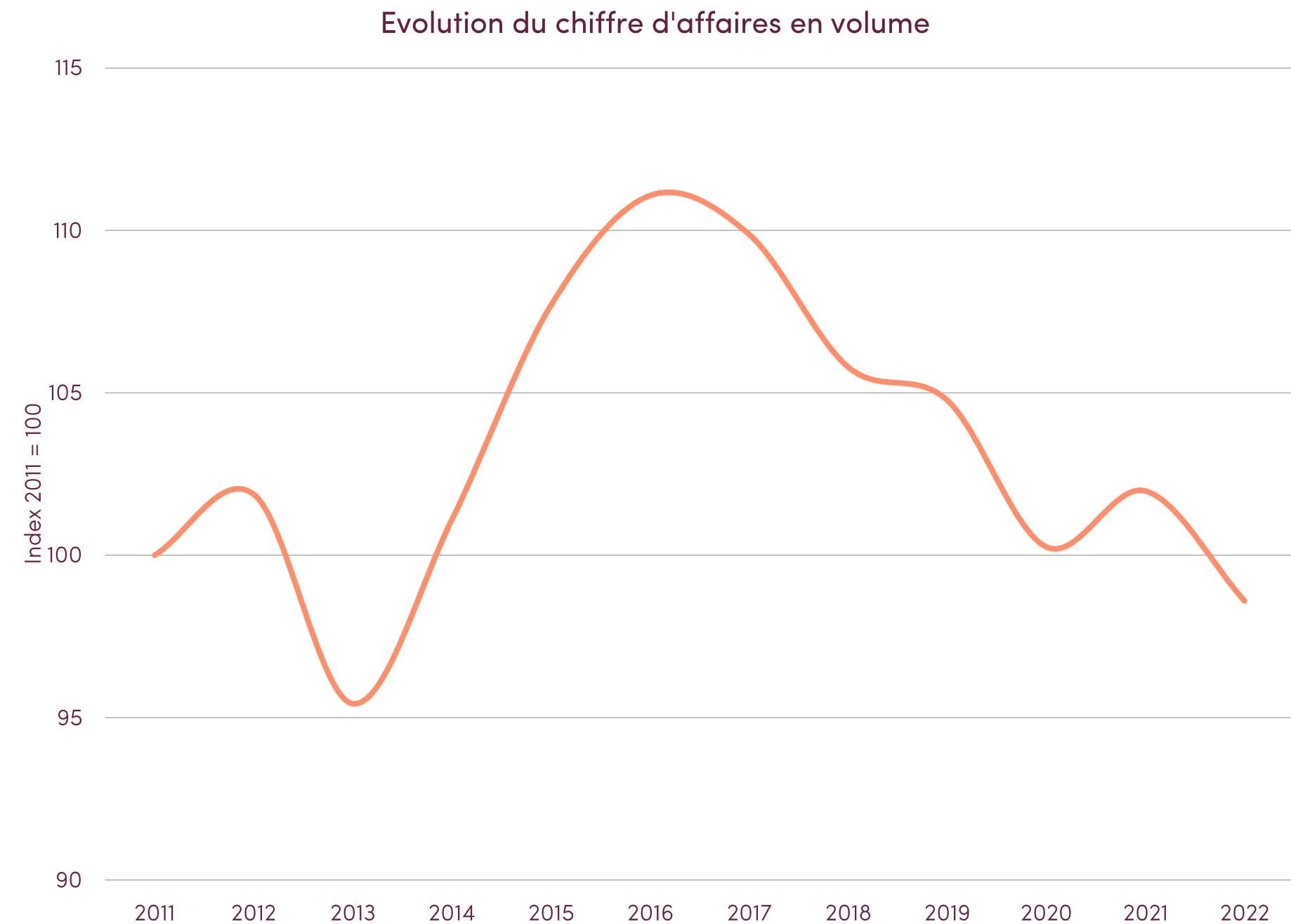


# Le chiffre d'affaires en volume replonge

Après avoir connu une croissance de 11 % entre 2014 et 2016, le chiffre d'affaires en volume a connu une baisse similaire sur la période 2016-2020. En 2021, il se redresse quelque peu (+2,2 %), avant de replonger en 2022 (-3,3 %).

Cela signifie donc que la croissance du chiffre d'affaires en valeur en 2022 est entièrement attribuable à l'augmentation des prix des producteurs. Cette augmentation des prix résulte de l'explosion des coûts de production qui a suivi la forte relance post-covid, aggravée par la guerre en Ukraine.

En 2022, l'inflation généralisée, et en particulier celle des produits énergétiques, a mis le pouvoir d'achat des ménages sous pression, malgré l'indexation automatique des salaires.



Source : Statbel, Eurostat, calculs propres

# Investissements

## En légère hausse



**€ 499**  
millions



**+3,4 %**  
en 2022

### Points à retenir

L'industrie alimentaire réalise un quart des investissements industriels

Les investissements repassent au-dessus de leur niveau pre-covid

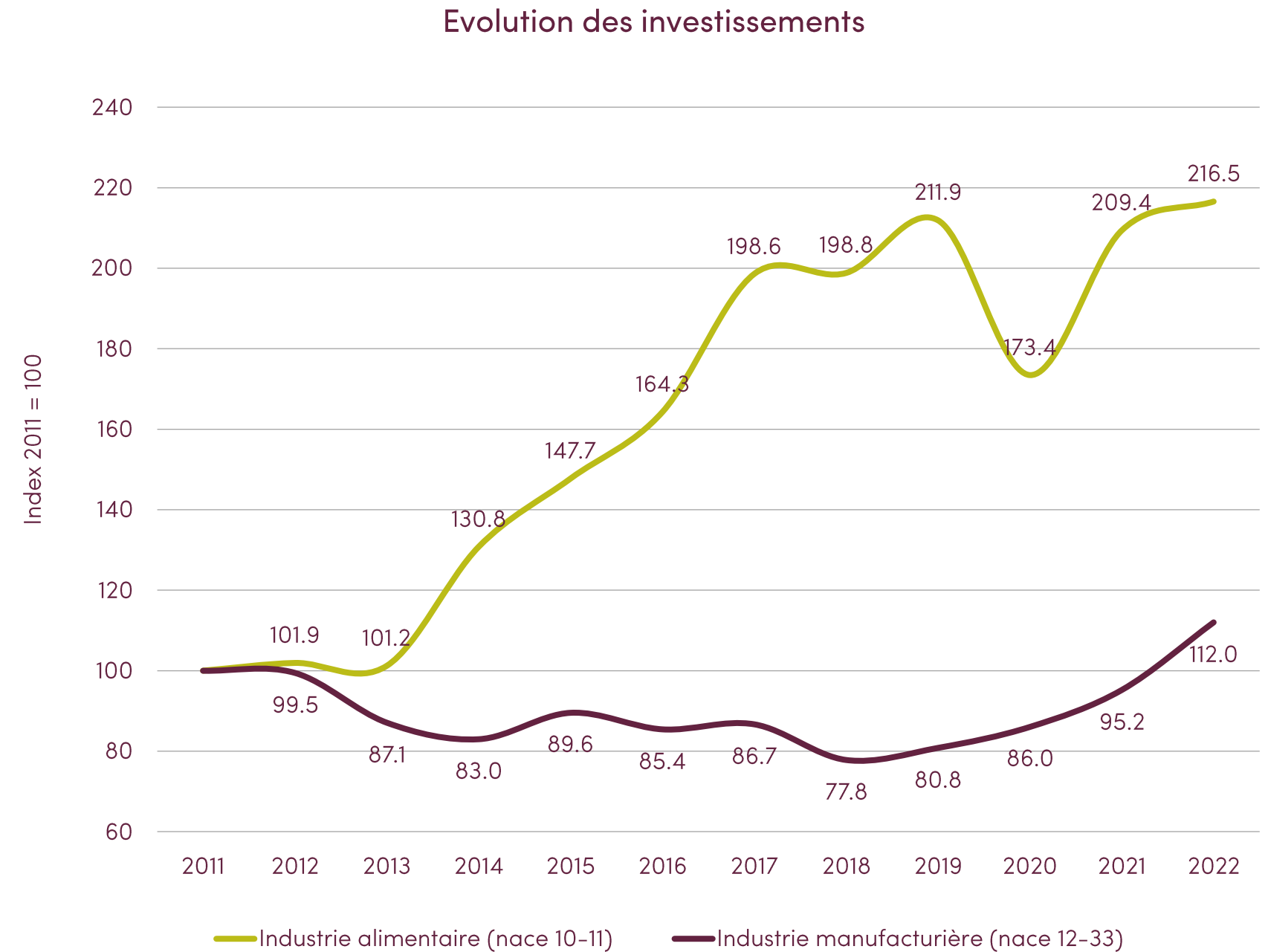
L'intensité en investissements tombe en-deçà de son niveau de 2020

# Les investissements continuent de croître

Avec la crise du coronavirus, certains investissements ont été reportés, voir même annulés en 2020 (-18,1 %). En 2021, ils sont repartis à la hausse (+20,7 %) et ont poursuivi sur leur lancée en 2022 (+3,4 %).

En valeur, les investissements atteignent un nouveau record: près d'un demi-milliard d'euros. Cependant, étant donné l'augmentation des prix des matériaux, l'évolution des investissements en « quantité » pourrait bien être différente.

Avec 25 % du total des investissements industriels réalisés en 2022, l'industrie alimentaire confirme sa place parmi les secteurs qui investissent le plus. A noter que les chiffres disponibles ne permettent pas d'être sûr à 100 % qu'il s'agit du plus grand investisseur industriel mais cette part importante le laisse présager.

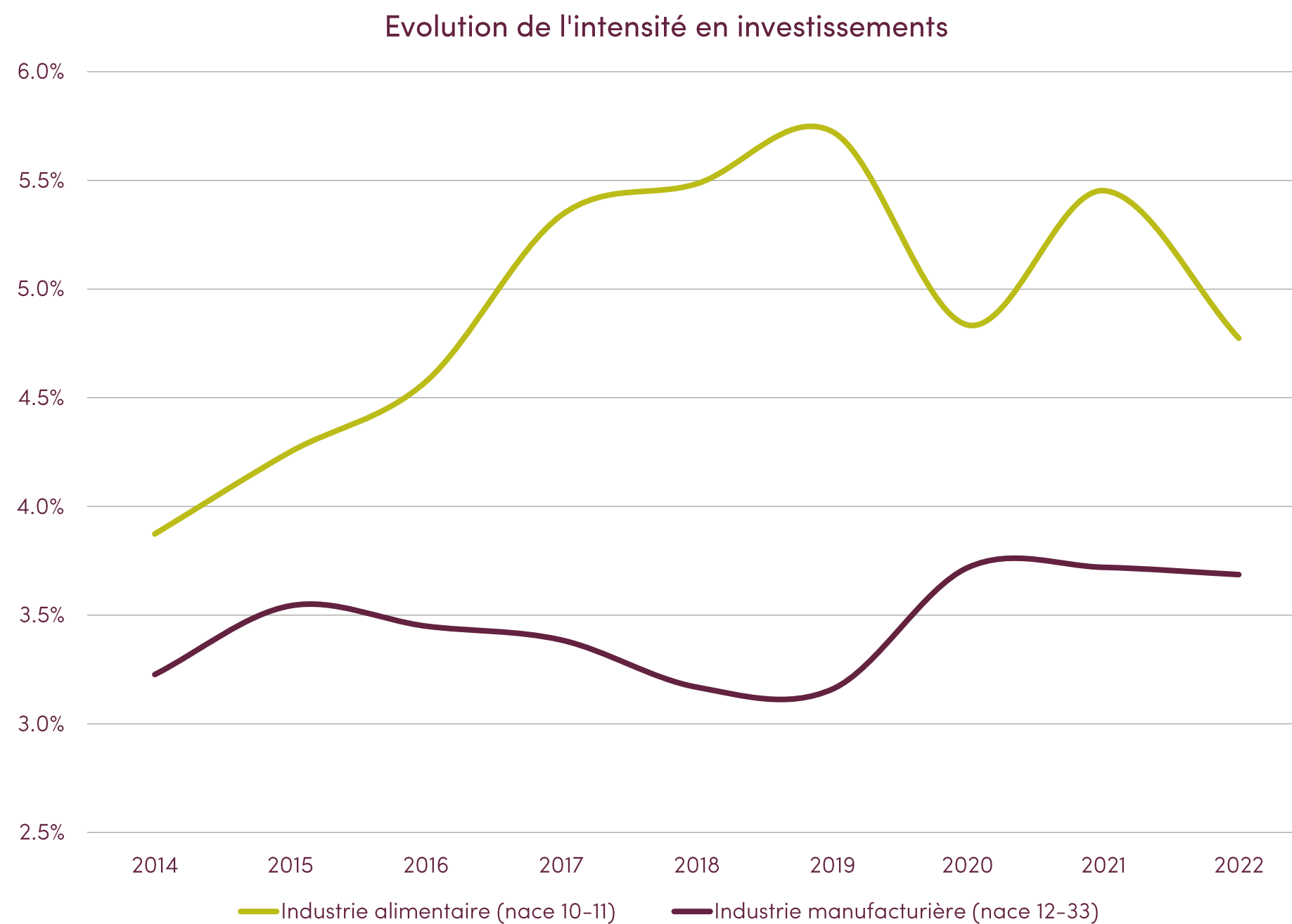


Source : Statbel

# Intensité d'investissement en forte baisse

Etant donné la hausse des investissements nettement plus faible que celle du chiffre d'affaires, l'intensité en investissements (qui mesure le rapport entre investissements et chiffre d'affaires) a chuté en 2022 (-0,7 point de pourcent). Elle tombe même en-deçà de l'intensité enregistrée en 2020.

Dans le reste de l'industrie manufacturière., l'intensité en investissements se situe un cran plus bas.



Source : Statbel, calculs propres

# Commerce extérieur



**€ 6,0**  
milliards  
d'exportations



**+22,8 %**  
en 2022

## Exportations record

### Points à retenir

Balance commerciale positive de 1,9 milliard € (+52,2 % par rapport à 2021)

61% des exportations vers les pays voisins (FR, NL, DE, LU)

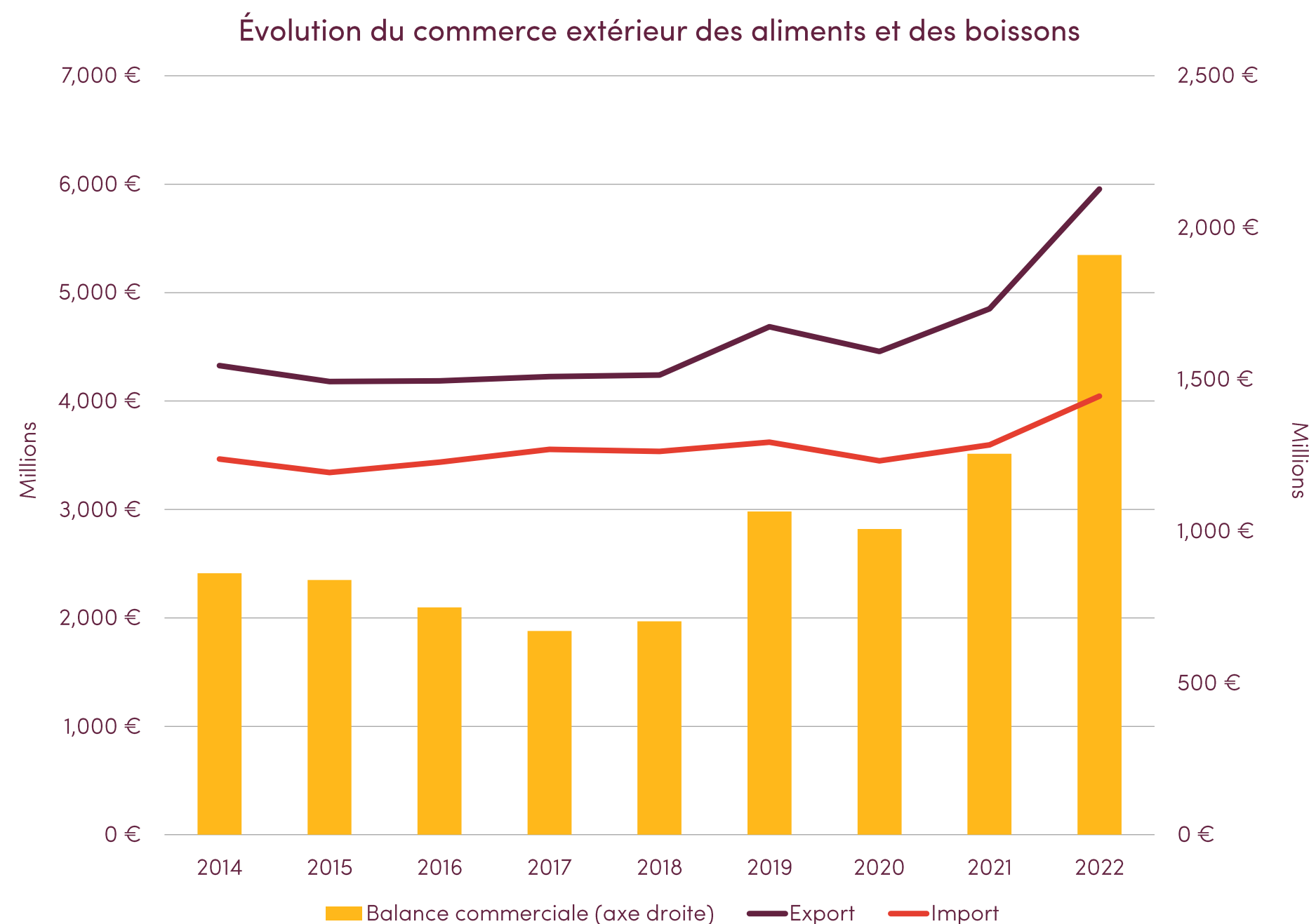
L'Indonésie est le premier pays d'exportation hors UE et GB

# Les exportations bondissent

L'exportation wallonne de l'alimentation et des boissons s'élevait à 5,96 milliards d'euros en 2022. L'importation de ces produits représentait une valeur de 4,05 milliards d'euros, créant ainsi un excédent de balance commerciale de près de deux milliards d'euros pour l'alimentation et les boissons.

En 2022, les revenus issus de l'exportation de l'alimentation et des boissons ont bondi par rapport à l'année précédente (+22,8 %), Il s'agit là d'une hausse spectaculaire jamais enregistrée.

Les importations ont suivi le mouvement dans une certaine mesure, avec une hausse de +12,5 %. L'excédent commercial reste largement positif (1,91 milliard d'euros) et connaît une croissance sans précédent (+52,2 %).



Source : BNB

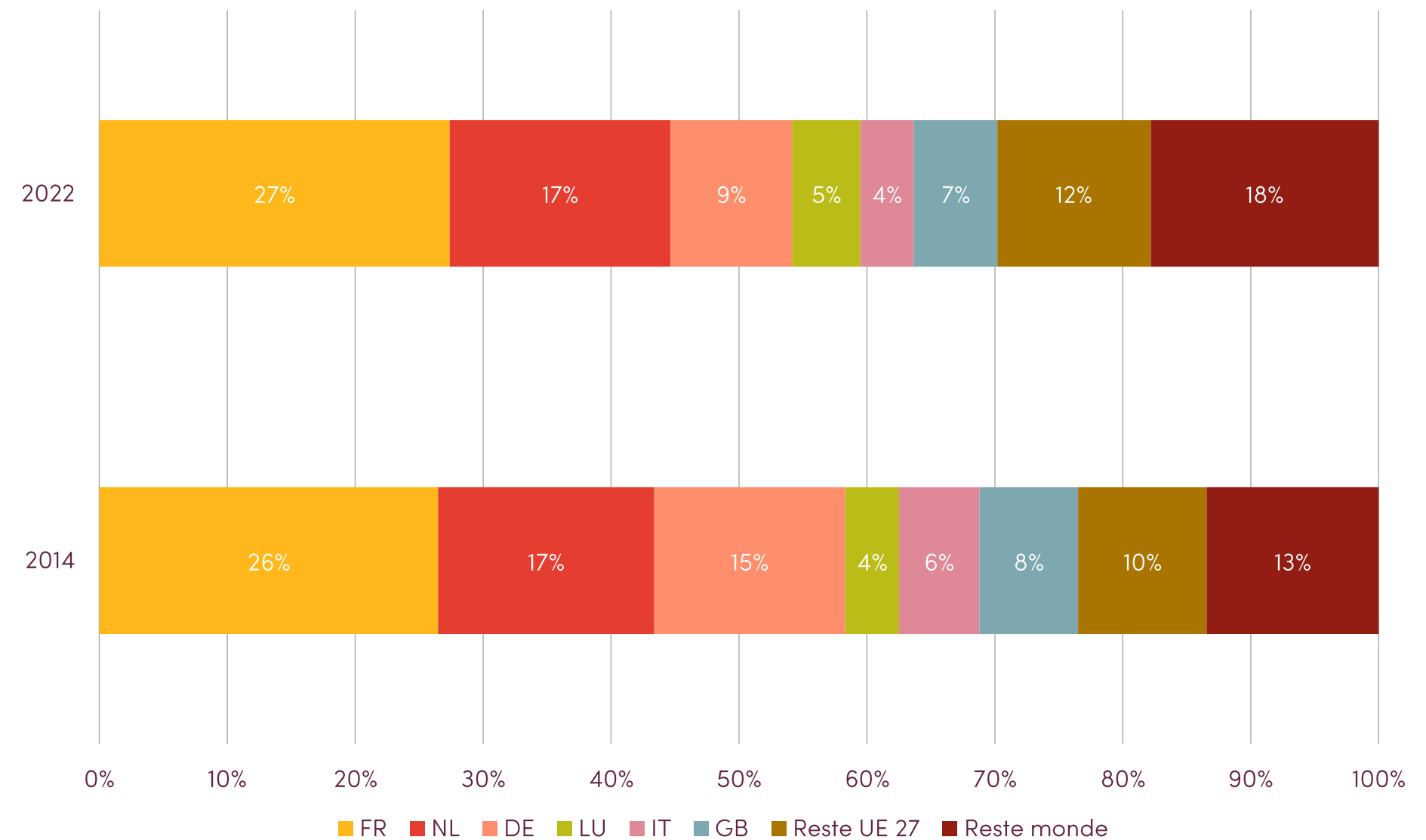
# Exportations surtout européennes

L'exportation de l'industrie alimentaire wallonne reste principalement axée sur l'Union européenne (76 % du total). Le centre de gravité se situe au niveau de nos pays voisins directs, où 59 % de nos exportations totales sont acheminées, ainsi que le Royaume-Uni et l'Italie.

En ce qui concerne les principaux pays partenaires, les exportations ont enregistré une forte hausse en 2022 chez nos grands pays voisins: de 20,0 % pour la France à 29,2 % pour l'Allemagne, en passant par 22,8 % pour les Pays-Bas.

En comparaison à 2014, la part des exportations dans l'UE-27 a diminué de 3,2 points de pourcentage au profit de l'exportation lointaine (hors UE-27 et Royaume-Uni). Au niveau intra-européen, on constate une nette diminution de la part de l'Allemagne.

Répartition géographique des exportations alimentaire wallonnes (2014 vs 2022)



Source : BNB

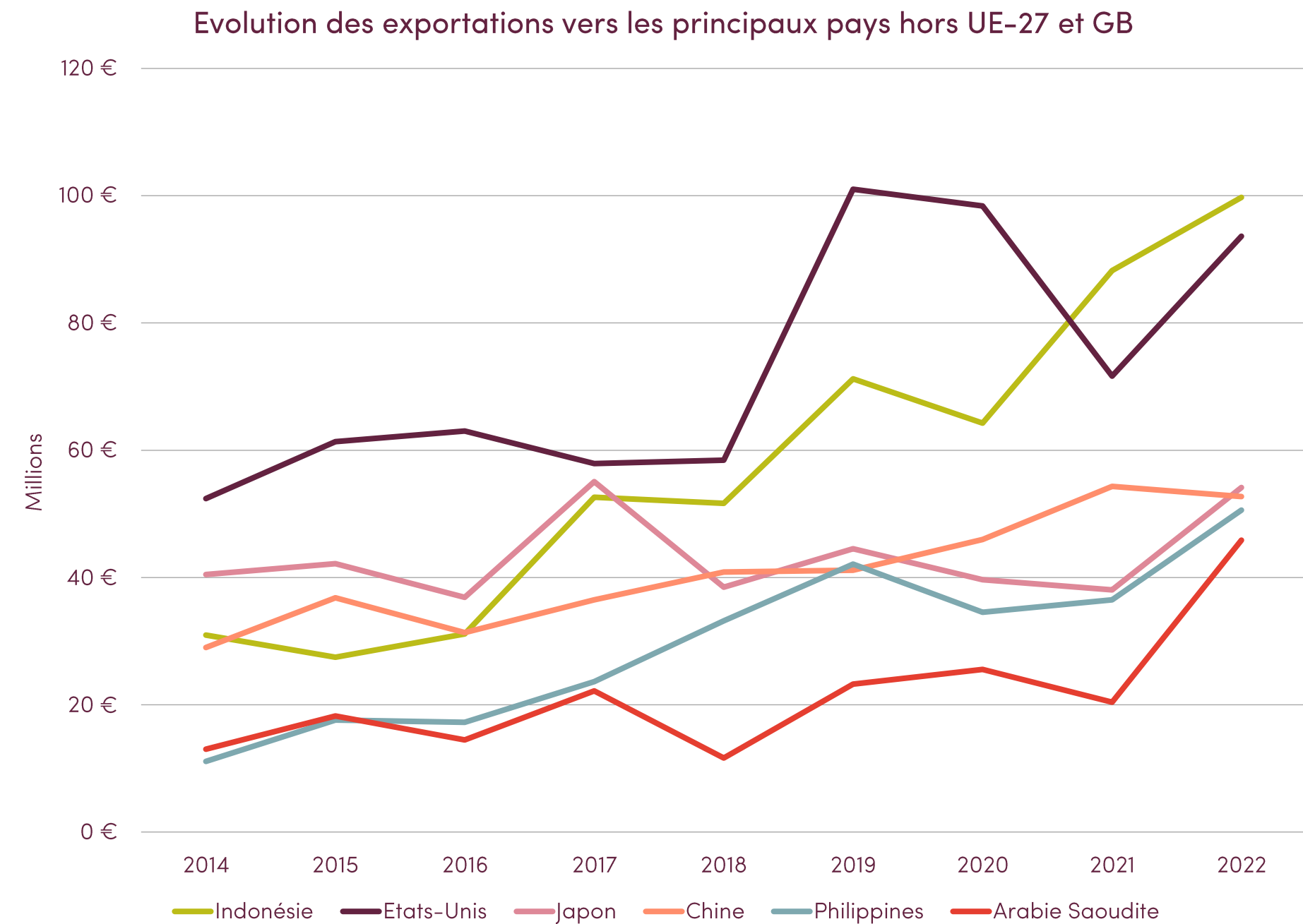
# Exportations lointaines décollent

L'exportation lointaine (hors UE-27 et GB) avait affiché une augmentation relativement modeste en 2021, dans la mesure où celle-ci n'était pas parvenue à compenser la baisse enregistrée en 2020. En 2022, l'exportation lointaine affiche de loin la plus forte croissance avec +29,9 %.

Parmi les pays vers lesquels les entreprises wallonnes exportent le plus, l'Indonésie confirme sa première position acquise en 2021 (100 millions d'euros). Plus de 70 % des exportations concernent des produits laitiers, le reste étant principalement des produits de pommes de terre surgelés et des produits de la minoterie.

Les exportations vers les Etats-Unis ont quant à elles rebondi, sans toutefois parvenir à revenir à leur niveau de 2019-2020.

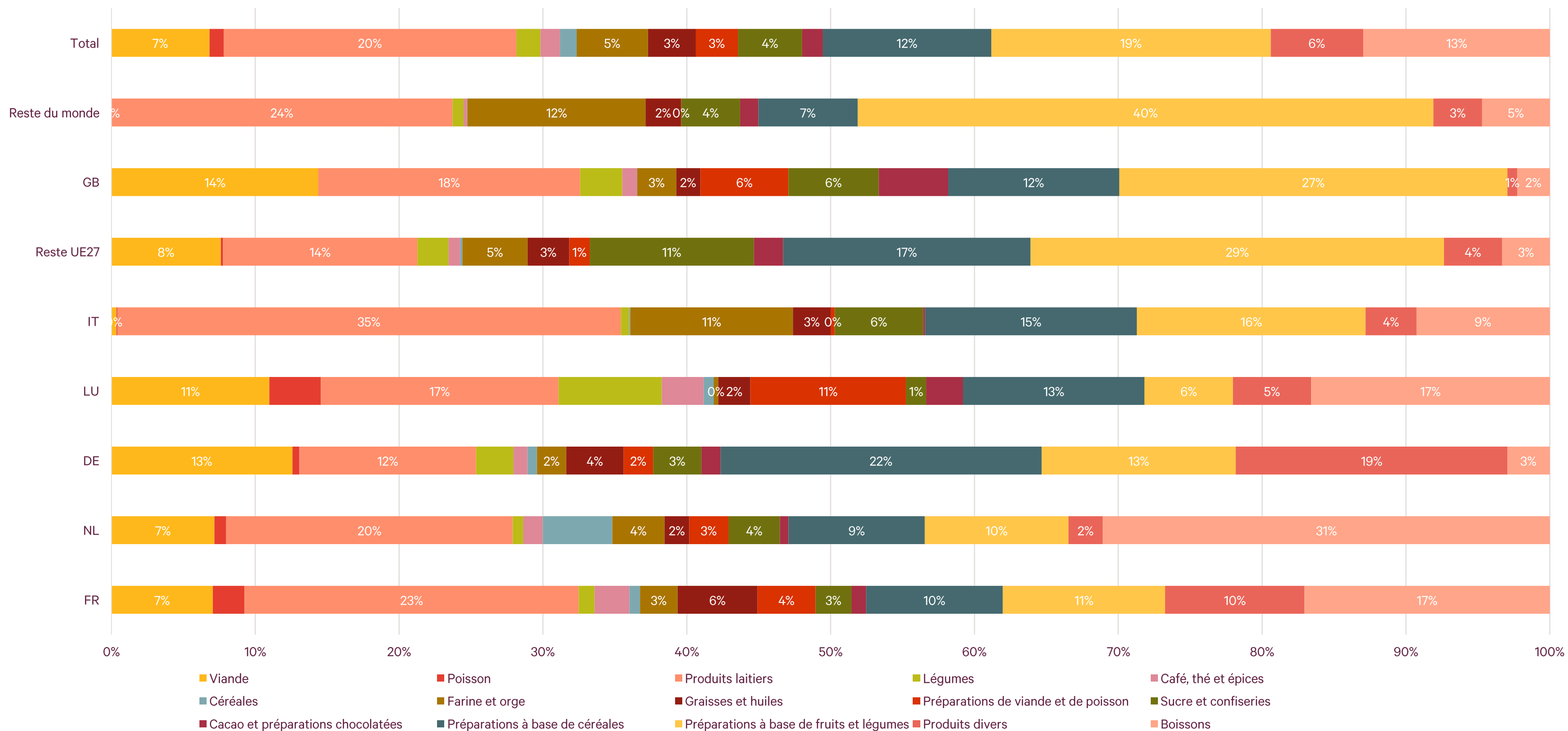
Le Japon complète, d'une courte longueur, le trio de tête des pays « lointains », à la faveur d'un tassement des exportations vers la Chine qui a été soumise à des restrictions covid drastiques, encore en 2022, .



Source : BNB



## Répartition des exportations par groupe de produits et par marché d'exportation Wallonie (2022)



Source : BNB

# Emploi

## Le pourvoyeur industriel d'emplois



**25.298**

emplois directs



**+3,3 %**

jobs

### Points à retenir

En 5 ans, 3 000 jobs ont été créés par l'industrie alimentaire wallonne

L'industrie alimentaire est le plus gros employeur industriel en Wallonie (1 emploi sur 5)

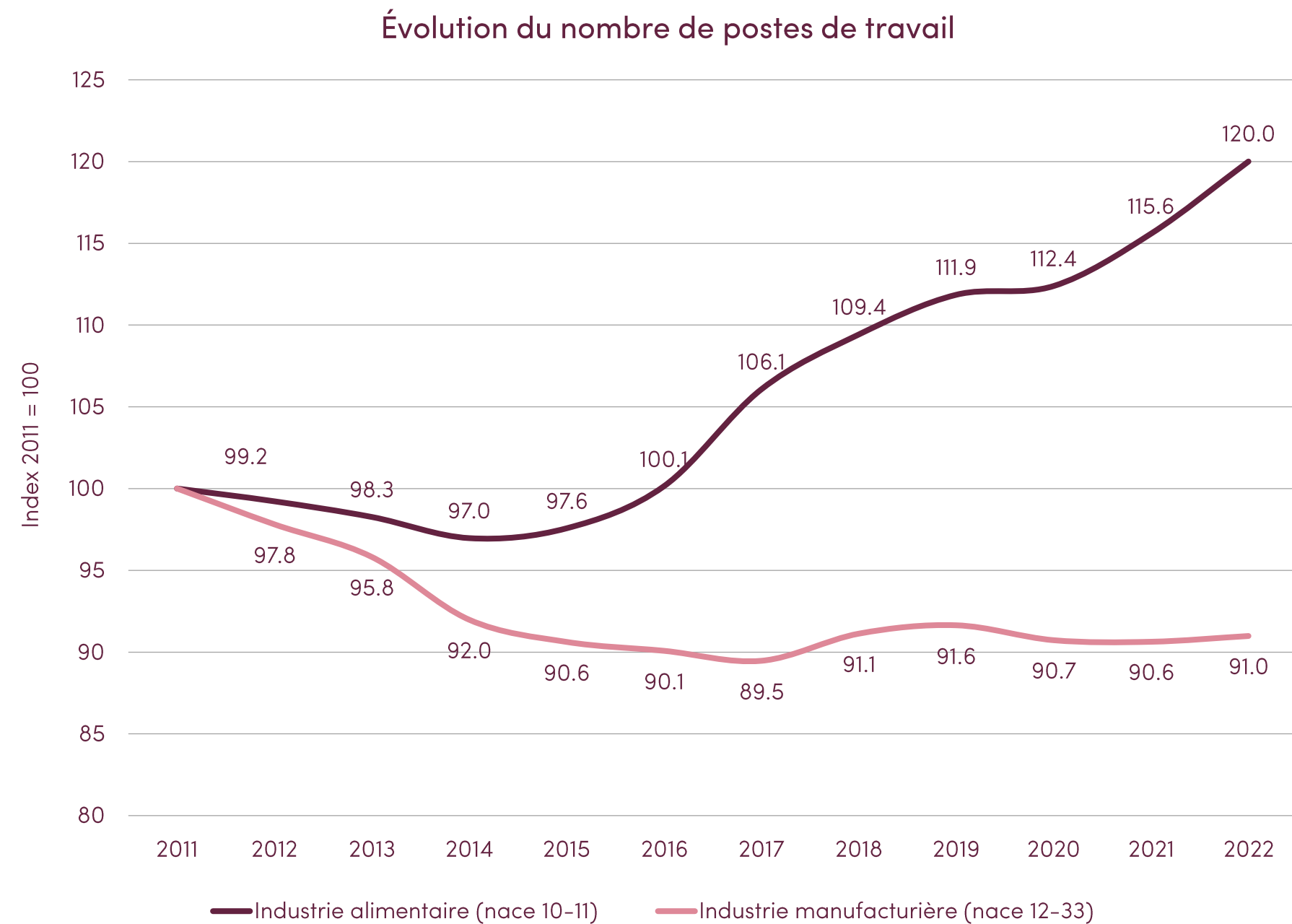
Le volume d'emploi dans le reste de l'industrie manufacturière n'a toujours pas retrouvé son niveau pre-covid

# L'emploi poursuit sa progression

En 2022, la barre des 25 000 emplois dans le secteur a été franchie. Par rapport à 2021 cela représente une augmentation de 3,3 %. En cinq ans, ce ne sont pas moins de 3 000 jobs qui ont été créés par l'industrie alimentaire wallonne, sans compter les emplois indirects qui en découlent.

Le reste de l'industrie manufacturière a connu une très légère augmentation de l'emploi après deux années de recul. L'emploi y est relativement stable depuis 2015.

En raison de l'évolution divergente, la part de l'industrie alimentaire dans l'emploi industriel augmente encore en conséquence. De 16,3 % il y a dix ans, elle est passée à 20,2 % en 2022.

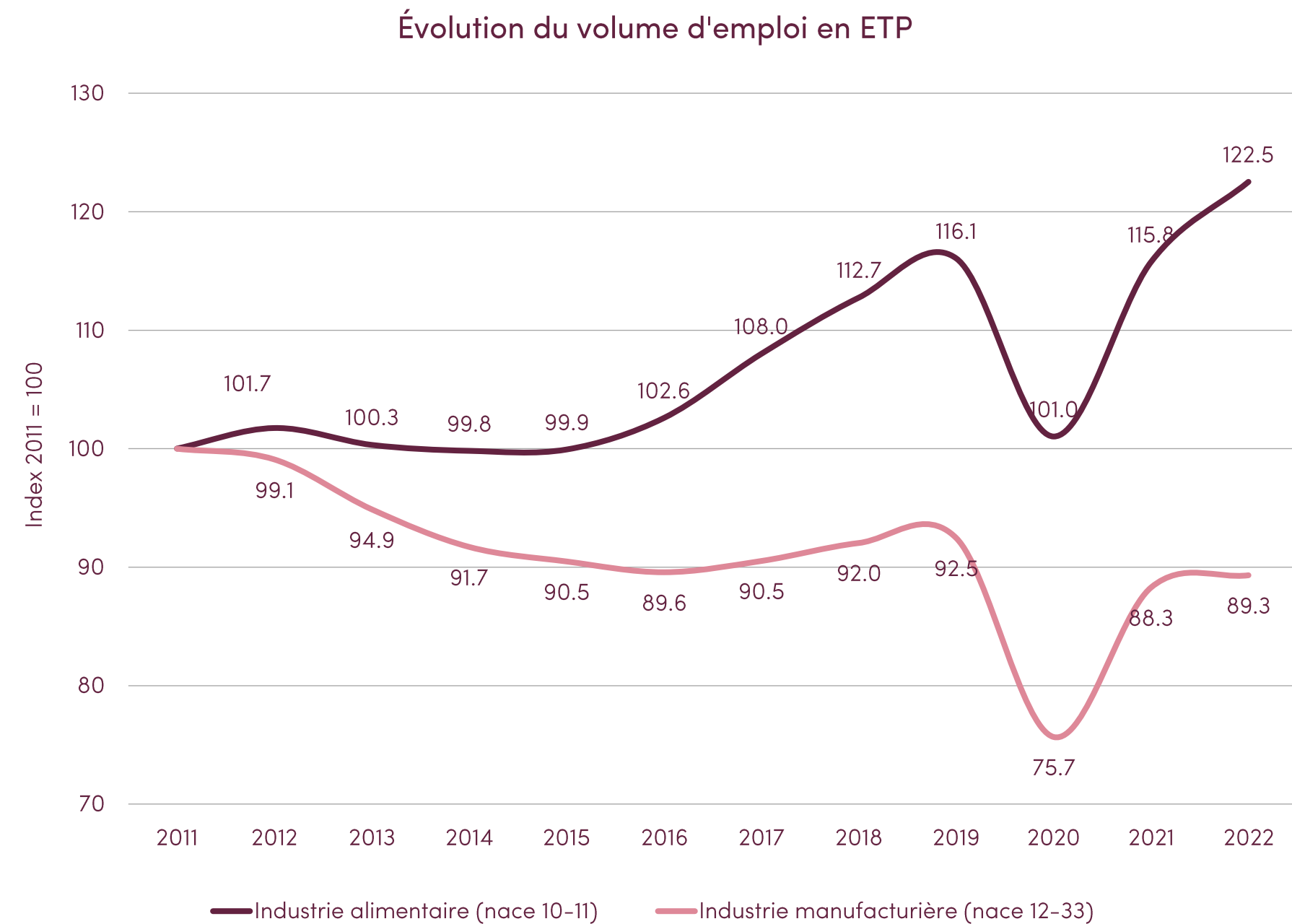


Source: ONSS décentralisées, 2ième trimestre (estimation pour 2022)

# Chômage temporaire bien nécessaire

En 2020, l'industrie alimentaire, impactée par la fermeture totale ou partielle de nombreux débouchés (horeca, foodservice, export), a eu fortement recours au chômage temporaire pour force majeure, principalement au 2<sup>ième</sup> trimestre. Par conséquent, le nombre d'heures travaillées a diminué. Exprimé en équivalents plein temps, le volume de travail a diminué de 13,0 % en 2020. En 2021, cette baisse temporaire était presque effacée. C'est désormais chose faite en 2022. Le nombre d'ETP a en effet bondi de 5,8 % pour atteindre 20 708.

Le reste de l'industrie manufacturière est quant à lui encore largement à la traîne en 2022 (-3,4 % par rapport à 2019).



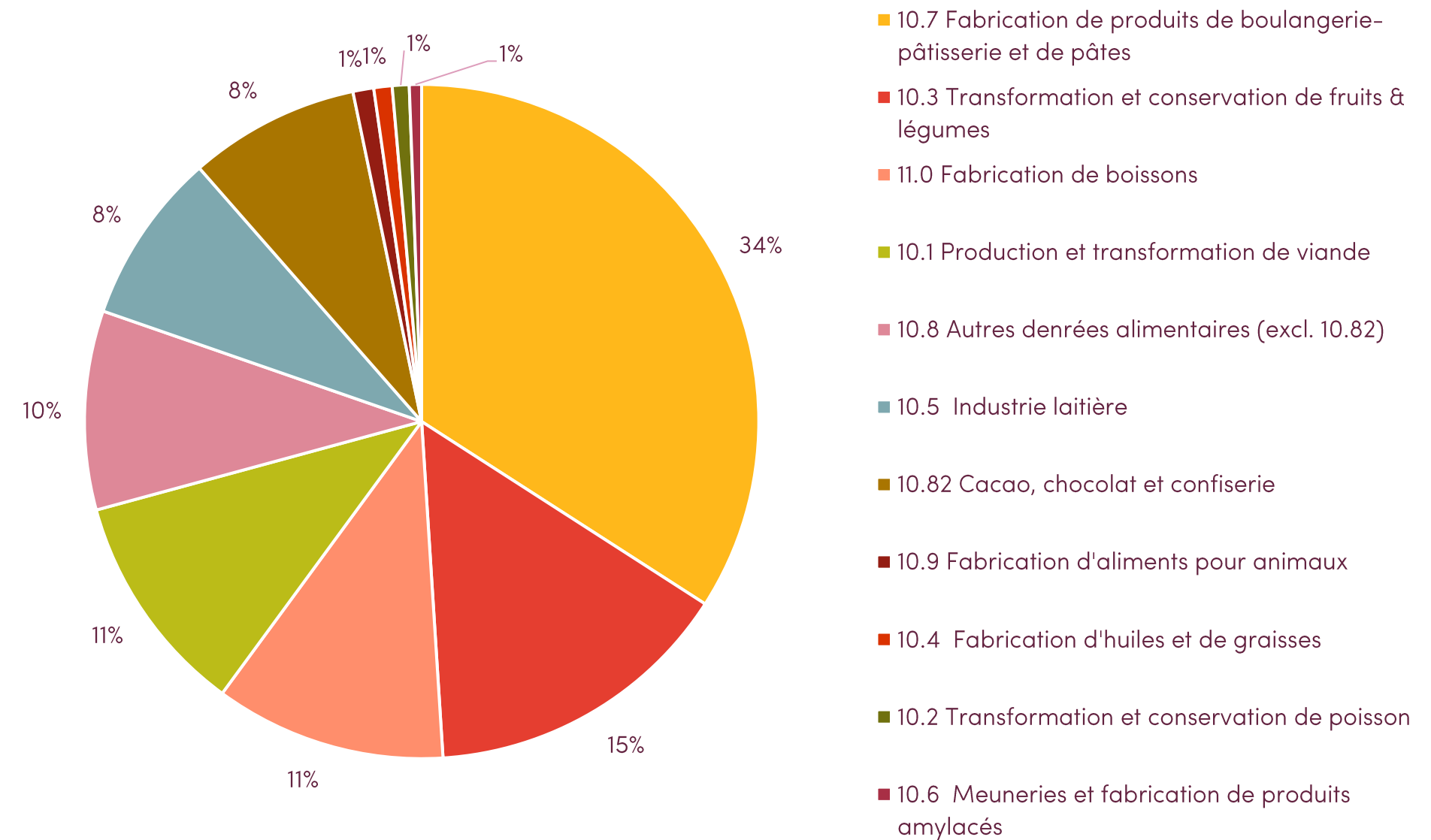
Source: ONSS décentralisées, 2<sup>ième</sup> trimestre (estimation pour 2022)

# Répartition sectorielle

Les trois plus grands secteurs en termes d'emplois sont, par ordre d'importance: la boulangerie-pâtisserie, la transformation et conservation de fruits et légumes, et les boissons. A eux trois, ils représentent environ 60 % de l'emploi dans l'industrie alimentaire en Wallonie.

Les secteurs ayant connu la plus forte augmentation de en nombre d'emplois en 2022 sont le secteur de la boulangerie-pâtisserie (483; +6,2 %), de la viande (111; +4,4 %) et des autres denrées alimentaires (98; +4,4 %).

Répartition des postes de travail par secteur en 2021



Source: ONSS décentralisées, 2ième trimestre

# Employeurs

## Un véritable secteur PME



**1.648**  
employeurs



travailleurs  
par employeur

### Points à retenir

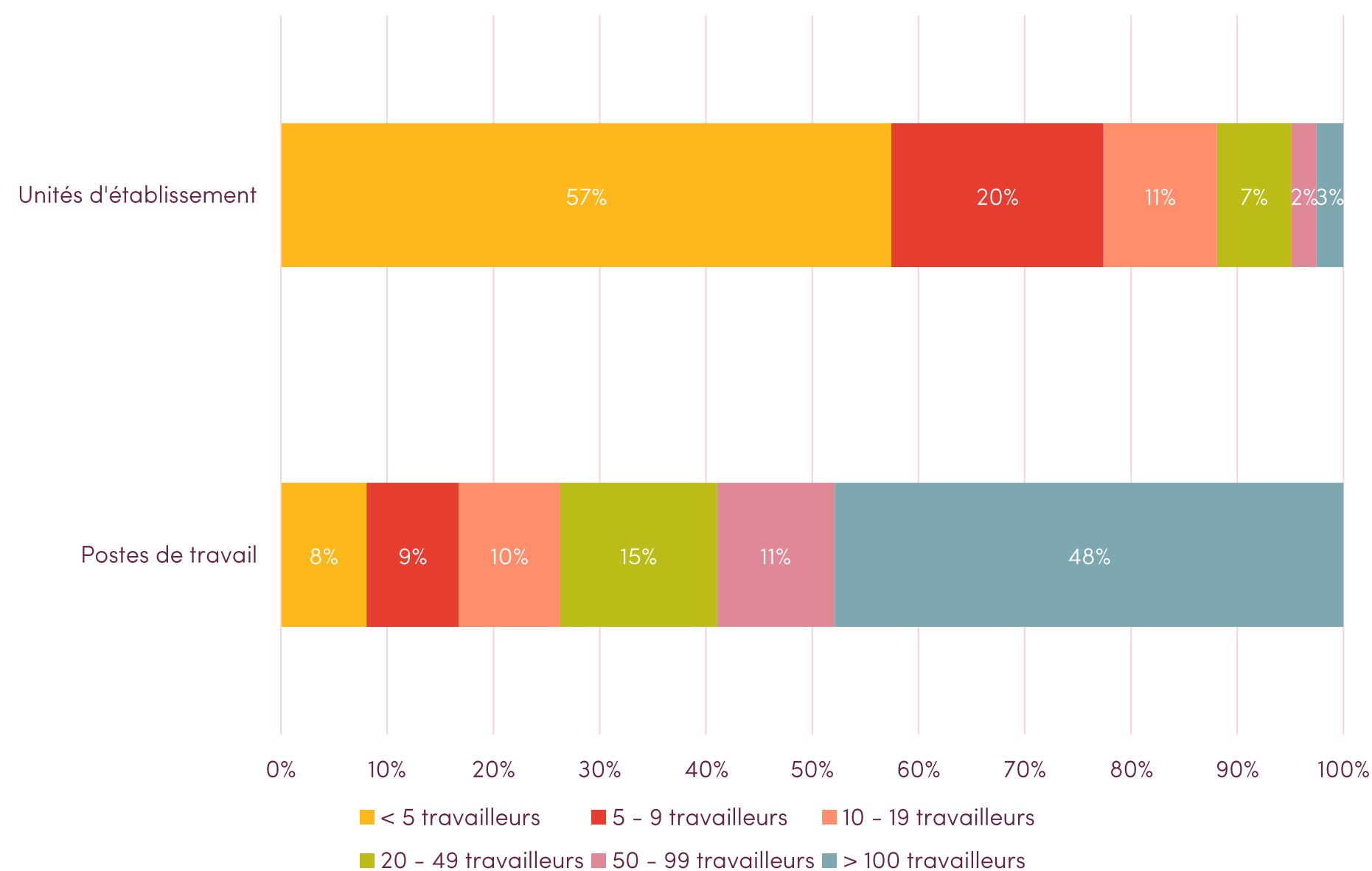
95 % des employeurs comptent moins de 50 travailleurs

31 % des employeurs de l'industrie alimentaire belge se trouvent en Wallonie

# Beaucoup d'employeurs, de petite taille

L'industrie alimentaire est véritablement un secteur de petites et moyennes entreprises. En effet, 95 % des unités d'établissement comptent moins de 50 travailleurs (et 57 % des entreprises, parmi lesquelles de nombreuses boulangeries artisanales, compte même moins de 5 travailleurs). En termes d'emploi, ces « petites » PME représentent 41% de l'ensemble des postes de travail de l'industrie alimentaire en Wallonie.

Distribution des entreprises et des emplois en fonction de taille de l'entreprise en 2021



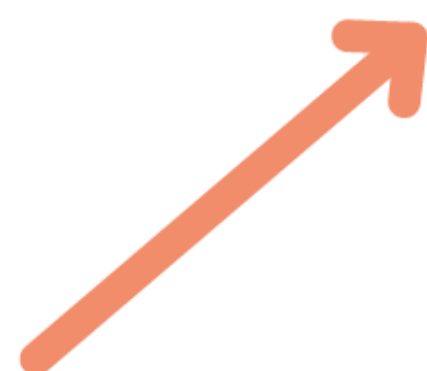
Source : ONSS décentralisées, 2ième trimestre

# Valeur ajoutée (2021)

## En forte hausse



**€ 2,08**  
milliards



**+8,3 %**  
en 2021

### Points à retenir

L'industrie alimentaire est le 2<sup>ème</sup> secteur manufacturier en termes de valeur ajoutée de l'industrie, derrière la pharma

La valeur ajoutée de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 16 % par an depuis 2016

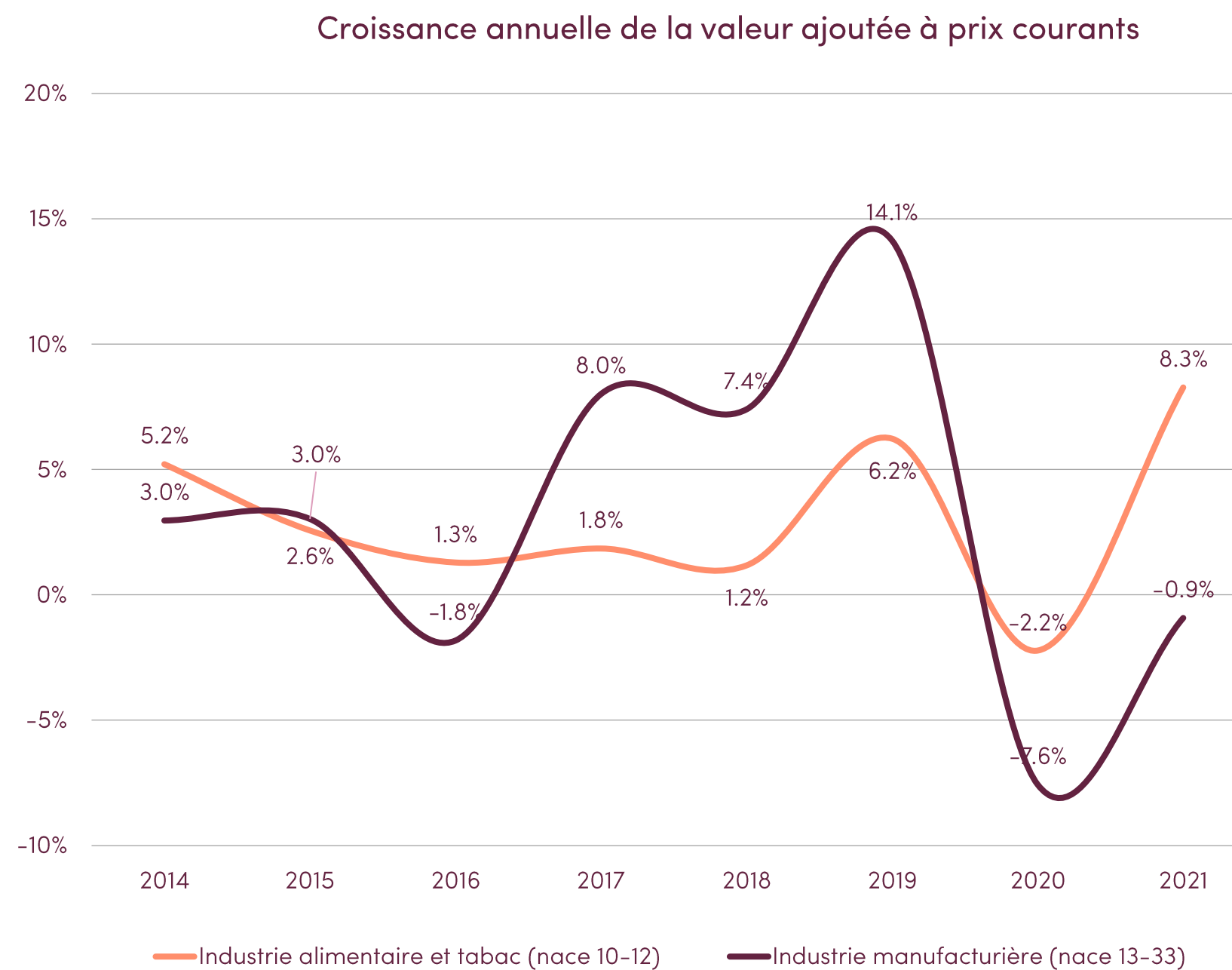
Le reste de l'industrie accuse une baisse de valeur ajoutée de 0,9 % en 2021



# Valeur ajoutée croît fortement

Entre 2017 et 2019, le taux de croissance de la valeur ajoutée en valeur de l'industrie a été inférieur à celui dans le reste de l'industrie manufacturière. La part de l'industrie alimentaire dans le total de l'industrie manufacturière est d'ailleurs passée de 14,7 % en 2016 à 12,4 % en 2019. L'impact moindre de la crise covid et une très bonne année 2021 ont fait passer cette part à 14,1 %

L'industrie alimentaire wallonne représente plus d'un cinquième (22,8 %) de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire en Belgique.



Source : BNB

# Compétitivité

## Coûts sous pression



**68 %**

Electricité jusqu'à 68 % plus chère que dans les pays voisins



**24 %**

Handicap salarial

### Points à retenir

Une heure de travail coûte 1/4 de plus en Belgique que dans les pays voisins

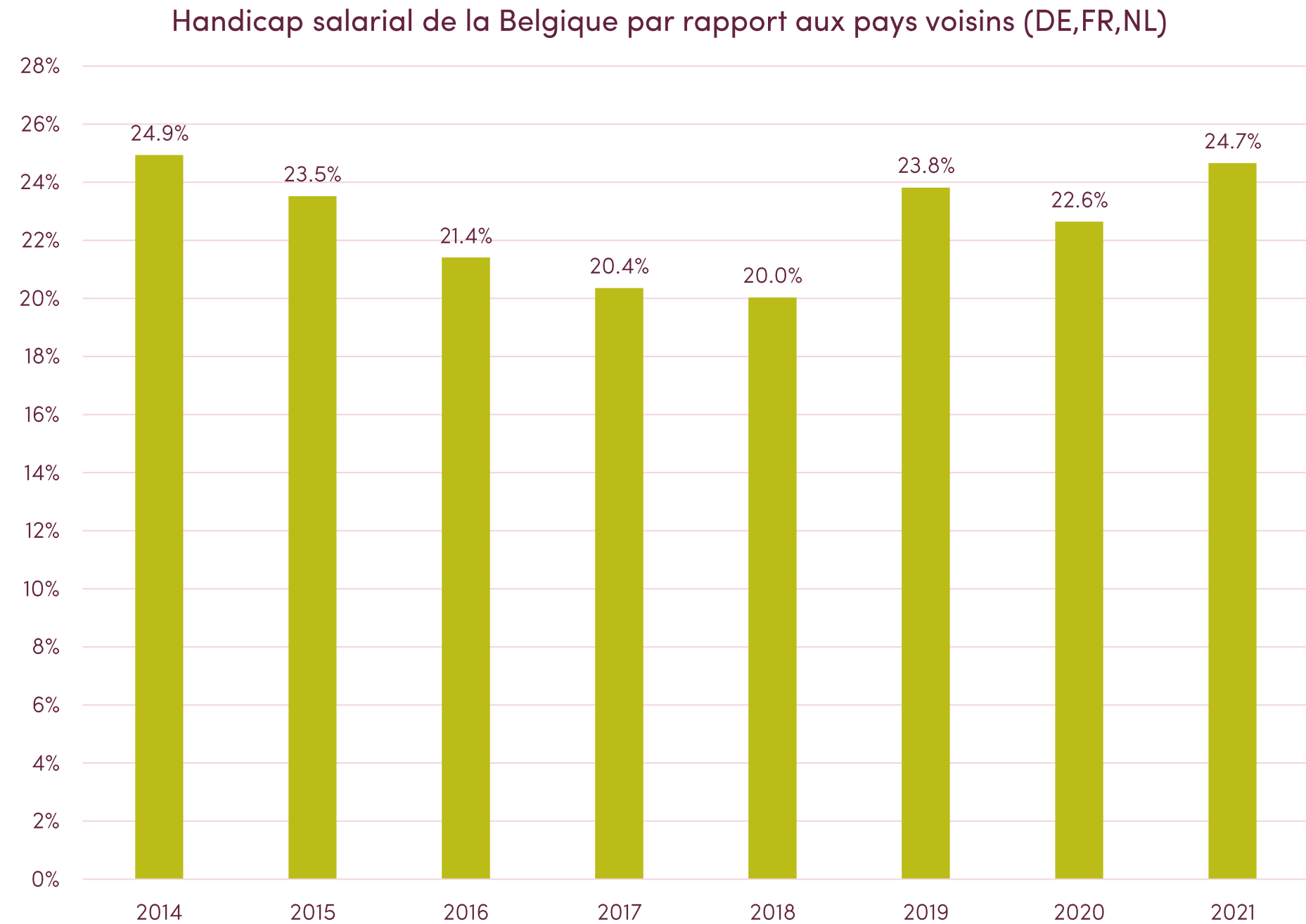
En 5 ans, les décisions politiques ont augmenté la facture d'électricité des entreprises alimentaires de 46 %

L'industrie alimentaire wallonne contribue pour 1,9 milliard d'euros aux finances publiques

# Handicap salarial très lourd

Le handicap salarial de l'industrie alimentaire belge (en tenant compte des subventions salariales) s'élevait, fin 2014, à près de 25 % par rapport à la moyenne pondérée des trois pays voisins. Un niveau élevé intenable pour la position concurrentielle du secteur.

Grâce à différentes mesures du gouvernement (saut d'index, modération salariale, tax shift), le handicap salarial a baissé jusqu'en 2018. Sur base des calculs de Fevia, le handicap salarial serait malheureusement reparti à la hausse ensuite.



Source: Eurostat, CCE, calculs propres

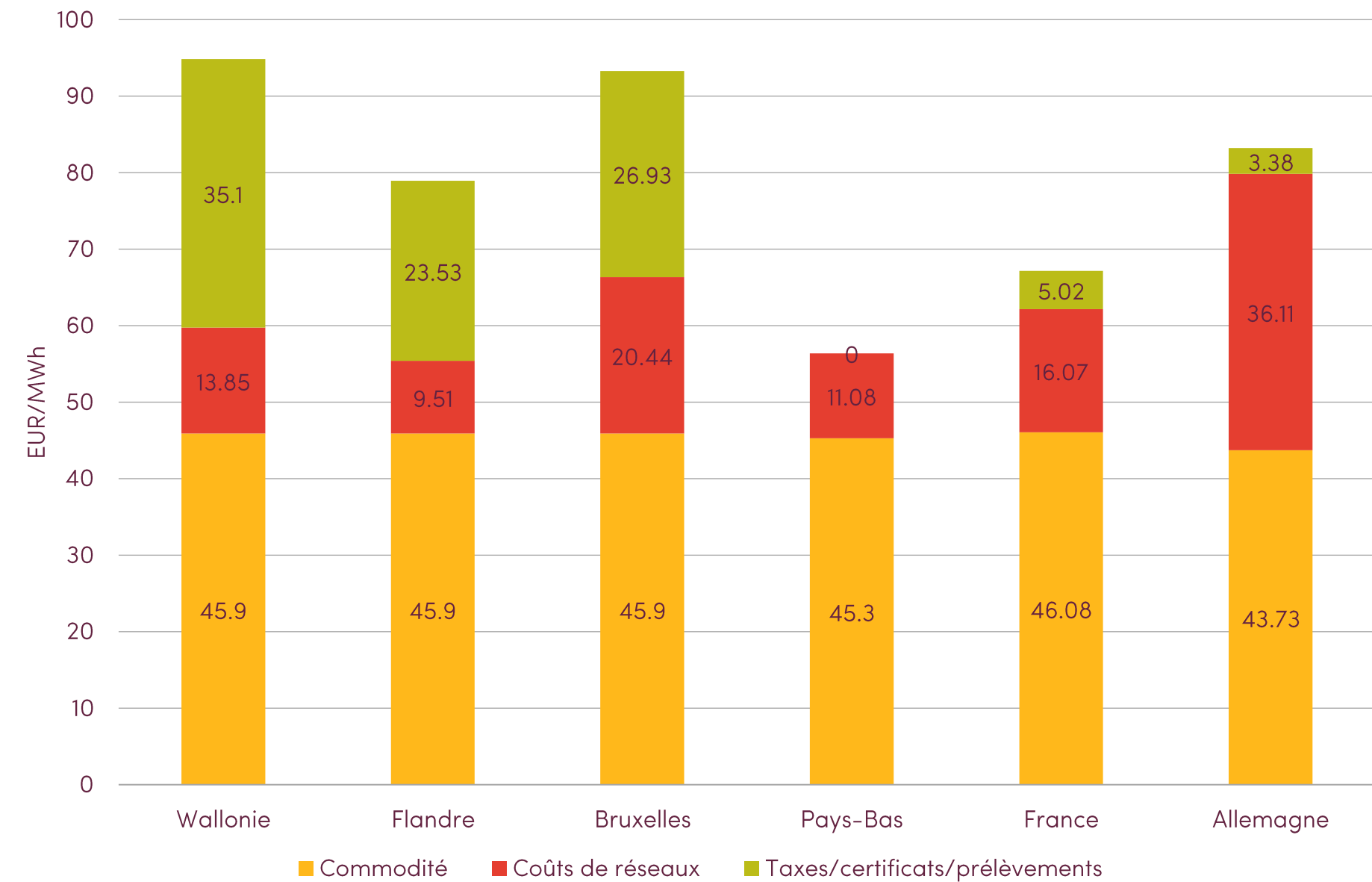
# Electricité plus chère à cause des surcoûts

En 2021, les petites entreprises alimentaires wallonnes électro-intensives paient leur électricité 14 %, 41 % et 68 % plus chère que leurs homologues en Allemagne, en France et aux Pays-Bas respectivement. La facture est également plus salée en Région wallonne que dans les autres régions du pays, en particulier la Flandre (20 % plus chère en Wallonie).

La hausse des surcoûts (les coûts découlant de la politique et dont le financement est assuré par les consommateurs d'électricité) en est à la raison. D'après les calculs de Fevia, les entreprises alimentaires wallonnes ont globalement vu les surcoûts sur leur facture d'électricité augmenter de 46 % en 5 ans.

Précision importante: ces surcoûts tiennent compte des compensations financières perçues par les entreprises qui participent à un Accord de branche (Wallonie) en échange d'efforts considérables dans le domaine de l'énergie. Sans ces compensations, l'augmentation des surcoûts serait encore plus importante.

Coût de l'électricité pour une petite entreprise électro-intensive (10 GWh) en 2021



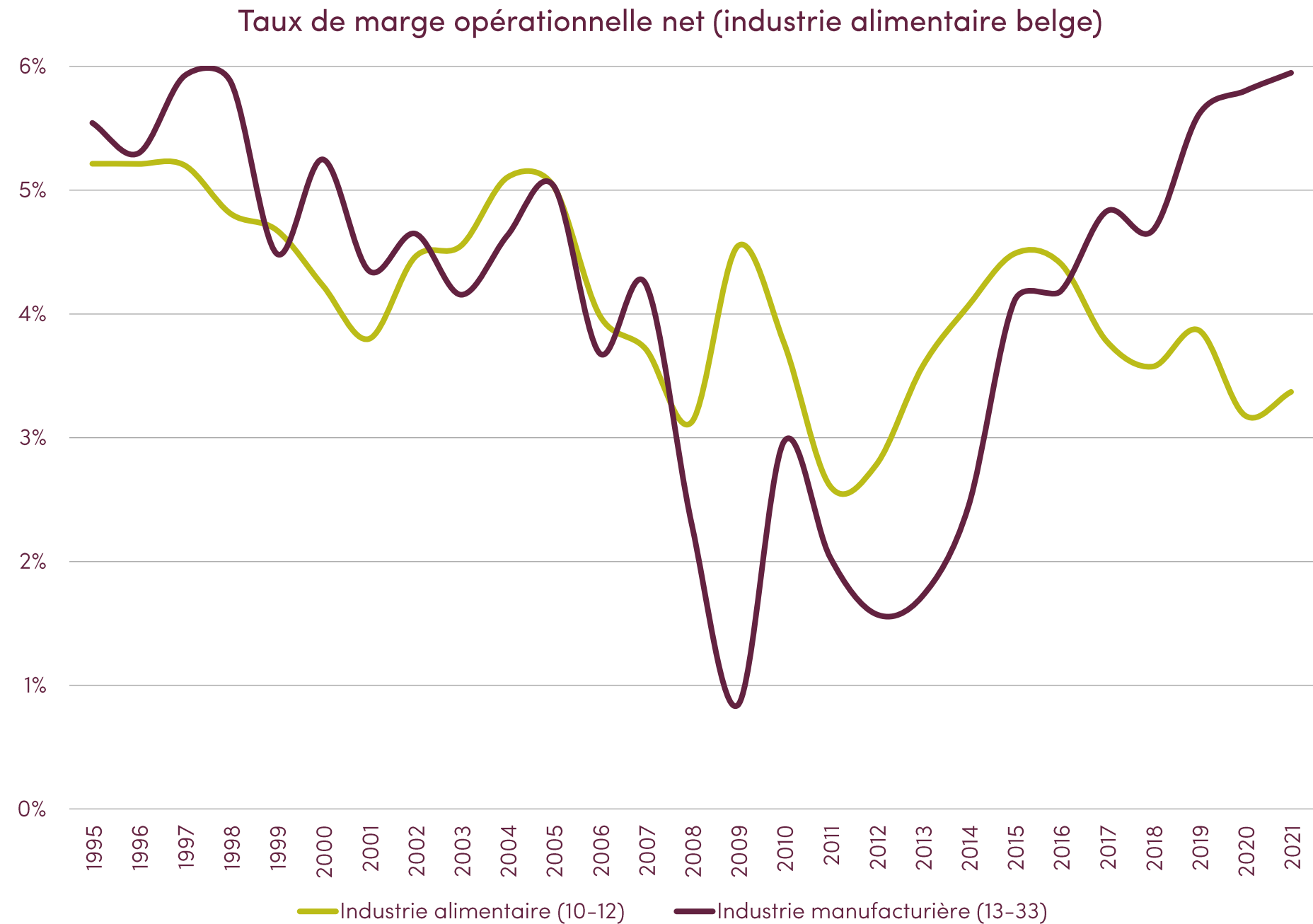
Source : CREG, calculs propres

# La marge opérationnelle ne se rétablit pas

La marge nette d'exploitation de l'industrie alimentaire belge est structurellement en baisse. Toutefois, on peut noter que, dans le passé, la marge s'est toujours relativement bien rétablie après une crise (crise financière et économique de 2008-2009, hausse des prix des matières premières alimentaires en 2011). Ce n'est pas le cas pour la crise covid. En 2021, bien que le taux de marge se soit redressé, il reste bien en deçà des niveaux d'avant la crise. Cela s'explique par l'explosion des coûts de production en 2021.

En revanche, le reste du secteur manufacturier a consolidé sa marge d'exploitation à 5,95 %, soit quasi le niveau le plus élevé jamais atteint.

Pour l'industrie alimentaire, atteindre une marge suffisante reste un défi majeur. En effet, la marge permet aux entreprises alimentaires de réaliser des investissements mais aussi d'augmenter l'emploi.



Source: BNB, calculs propres

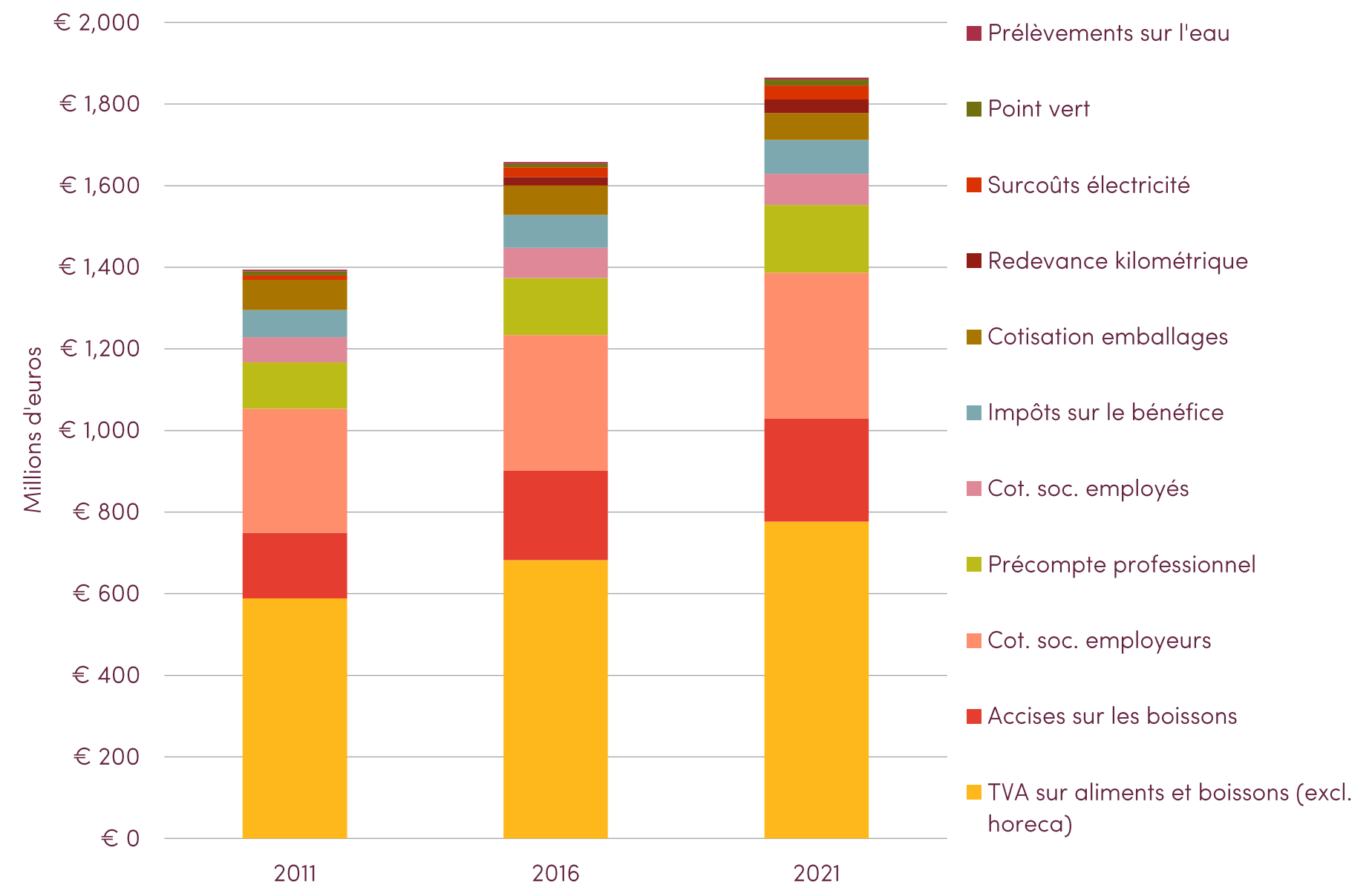
# Fiscalité indirecte très lourde

En 2021, la (para-)fiscalité pesant sur les entreprises alimentaires wallonnes et leurs travailleurs pèse plus d'un milliard d'euros, soit une augmentation de 34 % en dix ans. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse du nombre de travailleurs dans l'industrie alimentaire et par l'indexation automatique des salaires. Le montant des accises sur les boissons a également fortement augmenté au cours des dix dernières années.

La compétitivité des entreprises alimentaires wallonnes est donc fortement handicapée par cette superposition de taxes.

Si l'on ajoute la TVA sur l'alimentation et les boissons (776 mio€), la contribution totale de l'industrie alimentaire wallonne aux finances publiques est de 1,86 milliard d'euros en 2021.

(Para-)fiscalité pesant sur les entreprises, le travail et la consommation alimentaires en Wallonie



Source: BNB, ONSS, SPF Finances, CREG, Viapass, calculs propres

# Offres d'emploi

## Recherche profils techniques



**+4 %**

offres  
d'emplois  
reçues



**Profils  
techniques**

### Points à retenir

Les profils techniques sont les plus demandés

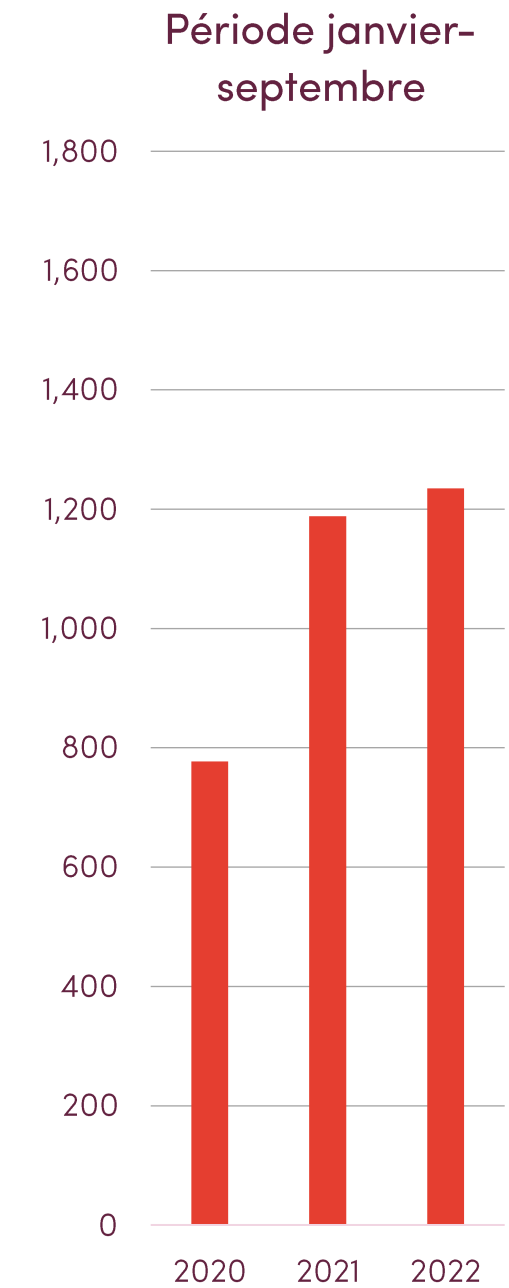
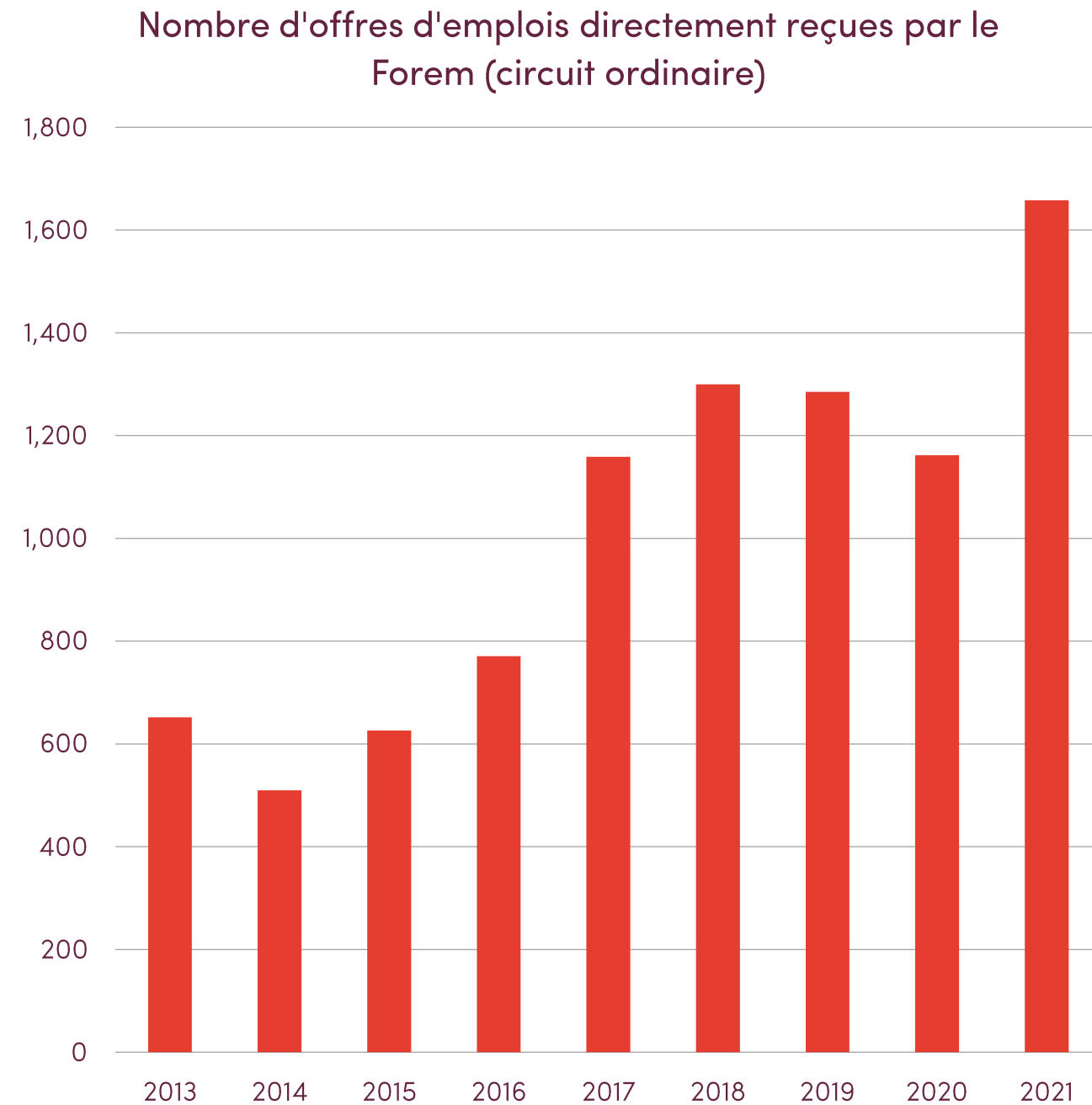
Le nombre d'offres d'emplois dans l'industrie alimentaire reste à un niveau très élevé

Le Forem a reçu chaque jour plus de 2 nouvelles offres d'emploi comme opérateur de production

# Nombreux postes vacants

Les offres d'emploi dans des métiers de l'industrie alimentaire reçues par le Forem ont bondi de 29 % entre 2019 et 2021. La grande majorité de ces offres concernent soit des fonctions critiques, soit des métiers en pénurie. Le Forem ayant adapté sa méthodologie statistique en octobre 2022, la rupture de série ne permet plus suivre l'évolution historique des offres d'emplois. On peut cependant constater que, sur les 9 premiers mois de l'année, le nombre d'offres en 2023 a encore augmenté de 4 %.

Les métiers en pénurie sont ceux pour lesquels on observe d'une part, des difficultés de recrutement des entreprises parmi les candidats potentiels (problème de qualification, expérience nécessaire, maîtrise des langues, conditions de travail, etc.) et d'autre part, une pénurie de main d'œuvre, c'est-à-dire que pour ces métiers, on note également un manque quantitatif de candidats.



Source: Forem



# Postes vacants en 2022

Les postes vacants concernent principalement des profils techniques, tels que des électromécaniciens de maintenance industrielle ou des opérateurs de production. Ces derniers représentent d'ailleurs un tiers des offres d'emplois reçues par le Forem sur entre janvier et septembre 2022.

Outre ces profils industriels généraux particulièrement difficiles à trouver, certains profils spécifiques au secteur alimentaire, comme les bouchers en Wallonie, le sont également. Le conditionnement et la logistique sont aussi des profils fort demandés dans l'industrie alimentaire.

## Top 10 des offres d'emplois reçues par le FOREM (entre janvier et septembre 2022)

Opérateur sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaires

Cadre technique de contrôle-qualité

Polymaintenicien

Cadre technique de la production

Agent du stockage et de la répartition de marchandises

Technicien d'installation d'équipements industriels et professionnels

Assistant de fabrication de l'alimentation

Agent administratif d'entreprise

Agent de manipulation et de déplacement des charges

Opérateur de transformation des viandes

Source: Forem



**food.be**  
Small country. Great food.

**‘Food.be – Small country. Great food.’**  
is the promotional brand created by  
Fevia, the Belgian food and drink  
federation.

Discover the quality, diversity and  
innovation of more than 1.200 Belgian  
food and drink companies on **food.be**